

le 27 novembre 2015

Chers parents,

Les RPI (regroupements pédagogiques intercommunaux) sont aujourd'hui menacés de fermeture dans les 3 ans à venir, suite à une volonté de créer des RPI « concentrés » sur le territoire creusois.

Ce qui signifie, pour nos enfants, de créer des regroupements de toutes les écoles de village sur un site, peut être une seule école par canton.

Outre les questions que cela suscitera en terme d'organisation « matérielle » (locaux, restauration, garderies, transport, tailles de classes ...), je vous informe afin d'engager le débat sur les conséquences que cela aura sur la scolarité de nos enfants et sur la vie de nos villages.

Les RPI (regroupements pédagogiques intercommunaux) ont été une réponse permettant de maintenir les conditions d'**une école à taille humaine**, de proximité dans nos territoires ruraux. Ces regroupements ont été pensés dans la concertation.

Ces petites écoles, permettent la cohabitation dans une même classe d'enfants d'âges différents, et vont à contre sens de la logique d'usine scolaire qui se dessine en perspective (les représentants de l'Éducation Nationale évoquent des écoles primaires à 10 classes, adossées aux collèges).

La disparition de nos petites écoles, c'est une uniformisation des apprentissages quels que soient la personnalité et les besoins de l'enfant, ce sont des temps de transport parfois plus longs, c'est enfin la mort de nos villages, tant démographique, économique que citoyenne ; c'est la logique comptable au détriment des notions de choix pédagogique, de la vie en milieu rural, d'aménagement du territoire.

Par ce courrier, je vous invite à me contacter, afin que nous soutenions les maires de nos communes qui se sont opposés à ce protocole d'offre scolaire sur le département de la Creuse.

N'hésitez pas à contacter votre maire pour davantage de renseignements sur ce projet d'« offre scolaire », à en parler avec les enseignants de vos enfants.

Ce courrier circule dans toutes les écoles creusoises afin que tous les parents soient informés de ce projet.

Un liste d'information par mail et une page FB « Parents en colère » sont en train de se constituer afin de fédérer les parents du département.

Justine VERCELLOTTI
- représentante des parents d'élèves de Peyrat la Nonière -
justinevercellotti@yahoo.fr
05 55 80 60 81

Rappel concernant le Protocole d'offre scolaire sur le département de la Creuse

Début 2015, le rectorat a proposé la suppression de 9 postes d'enseignant sur le département de la Creuse.

En avril 2015, une concertation entre Michel Vergnier (Député et Président de l'Association des Maires et Adjointes de la Creuse –AMAC) et le cabinet du Ministère de l'Éducation Nationale, aboutit à la promesse de la restitution de cinq postes sous réserve de signature d'un protocole d'accord visant à effectuer des regroupements d'écoles rurales.

**En résumé, ce protocole propose aux élus locaux un chantage :
des postes prétendument assurés pour 3 ans, contre des écoles.**

Ce protocole est ensuite approuvé par les maires de Creuse en Assemblée générale extraordinaire, à une courte majorité et ce, malgré l'absence de plus de la moitié des communes, sans concertation préalable ni avec les syndicats, ni les usagers, ni les personnels.

Le 13 novembre dernier, les maires ayant une école (les autres communes n'ayant apparemment pas d'enfants scolarisés) et les représentants des communautés de communes sont convoqués par les représentants de l'Éducation Nationale au niveau départemental (DASEN) pour leur présenter les modalités de mise en œuvre de ce protocole.

La presse locale n'a pas été autorisée à assister aux débats.

A l'intérieur de la salle, les arguments ne leur manquent pas pour congratuler la bonne qualité de l'enseignement sur le département, mais il faut s'adapter à une logique des chiffres !

De nombreuses interventions de nos élus dénoncent ce protocole, notamment pour interpellier sur l'accroissement des temps de trajets pour les élèves, sur les craintes de suppressions de postes après ces 3 ans?

Que de questions qui nous concernent directement, nous, parents d'élèves, pour le futur de la scolarité de nos enfants.

L'avenir de nos écoles, de nos villages, est entre les mains de nos maires.

**Mobilisons-nous pour soutenir et être entendus par nos élus, donnons de la force à ceux
qui se battent pour nos écoles.**

**Fédérons-nous sur tout le département, car c'est bien l'avenir du système scolaire sur toute
la Creuse qui est en jeu.**

Pour Rappel :

Le syndicat enseignant majoritaire sur le département, SNUipp-FSU, se mobilise à chaque étape pour informer et prévenir les dérives de ce protocole.

Il propose des réunions d'informations et d'échange avec les familles :

- lundi 30 novembre à NAILLAT - Salle du foyer rural 18h
- jeudi 3 décembre à MASBARAUD-MÉRIGNAT - Salle polyvalente 18h
- vendredi 4 décembre à CROCQ - École élémentaire - 18h
- lundi 7 décembre à CLUGNAT - salle du « Mille club » - 18h
- lundi 14 décembre à CHAMBON/VOUEIZE - Salle des fêtes - 18h